

Immigration : ces 3 raisons pour lesquelles le modèle canadien est inapplicable en France

écrit par Christine Tasin | 8 novembre 2019



Immigration : ces 3 raisons pour lesquelles le modèle canadien est inapplicable en France

Selon l'OCDE, le Canada est le pays membre qui a le mieux réussi à mettre en place la politique d'immigration la plus efficace pour les travailleurs qualifiés... mais il paraît très difficile à transposer ailleurs. Voici pourquoi.

Le modèle d'immigration du Canada est sans doute un des meilleurs du monde pour son efficacité technique, sauf qu'il commence à bugger dans certaines régions. Et surtout il est difficilement transposable aux pays européens. L'immigration

au Canada choisit d'abord des compétences et des expertises. Le résultat est que la très grande majorité des migrants sont d'origine étrangère, mais ils ont au minimum le niveau du bac. Au minimum.

Alors que la France prépare la mise en place d'une immigration économique pour tenter de réguler les flux et faciliter l'insertion, alors que ces questions focalisent la plupart des débats politiques en Europe et plus spécialement en France, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publie un rapport qui compare les différentes réponses faites dans le monde à cette question et présente le Canada comme un "modèle" en la matière.

En bref, cette analyse OCDE montre que le Canada est, de tous les pays membres de l'OCDE, celui dont la politique de recrutement des travailleurs étrangers est la plus satisfaisante :

« Le Canada possède le système de migration de la main-d'œuvre qualifiée le plus élaboré et le plus ancien de l'OCDE. En grande partie à la suite de nombreuses décennies de gestion de la migration de la main-d'œuvre, plus d'une personne sur cinq au Canada est née à l'étranger, soit l'une des plus fortes proportions de la zone de l'OCDE. Au Canada, 60 % de la population née à l'étranger a un niveau d'instruction élevé, la plus forte proportion dans l'ensemble des pays de l'OCDE. »

Les auteurs du rapport ne tarissent pas d'éloges pour dire que le système de sélection mis en place en 2015, est également très efficace « quand il s'agit de réunir les familles et celui qui fait le plus d'efforts constants pour améliorer son système migratoire”.

Les chiffres de l'immigration étrangère au Canada sont spectaculaires. Selon le dernier recensement, la population canadienne a cru de plus de 528 000 habitants en 2018, du

jamais vu depuis les années 1950. Cette hausse est essentiellement imputable à l'immigration étrangère. Stimulée par ce phénomène, la population canadienne s'établissait à 37 314 442 habitants au 1er janvier dernier.

Pour Justin Trudeau, qui a beaucoup boosté cette politique, l'immigration ne doit pas être un problème, mais une solution.

En bref, l'immigration canadienne est une immigration choisie qui doit répondre au besoin de l'économie et l'économie a besoin de compétence et d'expertise. On va donc chouchouter les migrants qui possèdent déjà une formation technique très avancée mais très large. « Un des facteurs clés du succès du modèle canadien, c'est qu'on choisit selon une banque de compétences assez large. On ne cible pas des métiers particuliers du moins au niveau fédéral » explique-t-on.

Pendant 5 ou 7 ans, le Canada va donc tester les qualités des candidats à l'immigration. Il a d'abord un permis de travail valable 2 ans et s'il désire s'installer, **l'administration va vérifier et mesurer son expertise, sa formation, son CV, son expérience, sa motivation, ses projets, sa connaissance de l'une des deux langues officielles du Canada (l'anglais ou le français), sa connaissance des institutions et de l'histoire du Canada. L'administration fédérale va aussi vérifier l'adéquation du candidat à l'immigration aux besoins de la région où il désire s'installer.**

Le modèle est donc bien un modèle fondé sur la nécessité de répondre à des besoins économiques.

Le projet de réforme présenté par la France se situe bien évidemment dans la même logique. Cependant, il paraîtra très difficile à appliquer. Pour trois raisons ;

La première concerne la situation de l'emploi. Le Canada est

en situation de plein emploi avec 2% de chômage maximum. Le sport le plus pratiqué au Canada, c'est la chasse à la compétence. L'immigration est donc absolument indispensable dans tous les secteurs mais les besoins se portent plus particulièrement sur les compétences. La France est un pays où le chômage déborde de partout avec des systèmes d'assurance chômage qui permettent de supporter cette situation même si les conditions se sont récemment durcies. Alors il existe en France, des métiers sous tension et ce sont ces métiers que le nouveau système va cibler, mais techniquement ça sera très difficile à réaliser. Il faudra recenser précisément les besoins et organiser l'adéquation avec le candidat à l'immigration.

La deuxième raison tient à la situation géographique du Canada. L'entrée au Canada est beaucoup plus facile à contrôler que l'entrée en France. La France est ouverte sur l'espace Schengen dont les frontières sont assez perméables. Le Canada est situé entre les glaces désertiques du pôle Nord, l'océan Atlantique à l'est, le pacifique à l'Ouest et la frontière américaine au Sud qui est très contrôlée. Les autorités canadiennes ont donc la possibilité de contrôler toutes les arrivées et toute la sortie de ses territoires.

La troisième raison tient à l'organisation fédérale du Canada. Chaque Etat a la possibilité d'adapter la loi fédérale à sa propre caractéristique ce qui n'est pas le cas en France où les questions sont très centralisées par Pole emploi. Pole emploi peut publier un état des besoins mais ne dispose pas d'un état des moyens prêt à l'investir dans telle ou telle région.

Au Canada, les choses ne se règlent pas toujours très facilement. Les dernières élections nous ont révélé que le système pouvait bugger et provoquer des réactions politiques.

D'abord, la situation de l'emploi permet de choisir des

palettes de compétences très larges. On ne choisit pas métier par métier, comme voudrait le faire la France. Pour affiner les choix, le système de formation peut se mobiliser très rapidement.

N'empêche qu'au **Québec, par exemple l'immigration est un sujet de polémique et de débat politique**. Le Québec accueille environ 85 000 immigrants économiques chaque année. Lors des dernières élections, ce chiffre a alimenté les débats et a été source de tensions sur le plan politique, d'autant que compte tenu de la densité, certaines populations ont parfois la perception d'une intégration plus ou moins réussie pour les nouveaux arrivants. Le gouvernement sorti des élections s'est donc pour sa part engagé à réduire cette année de 20 % le nombre des nouveaux arrivants, jugeant que *"trop peu d'immigrants maîtrisent le français et que leur taux de chômage est trop élevé"*.

Alors, cette promesse électorale a été mal perçue par les milieux d'affaires, qui estiment que la province aurait en réalité besoin de plus d'immigrants, et par le gouvernement fédéral, qui, a fait savoir *"qu'il n'est pas temps de réduire le nombre d'immigrants qualifiés, mais qu'il est temps de continuer à faire croître l'économie canadienne de manière responsable"*.

Les entreprises québécoises voudraient *"au moins"* 60 000 immigrants par an, c'est à dire beaucoup plus que ce que le gouvernement du Québec s'est fixé puisque officiellement, la province prévoit d'accueillir d'ici à 2022 entre 49 500 et 52 000 personnes.

Selon le Conseil du patronat du Québec (CPQ), il faudrait faire venir *"plus de 300 000 travailleurs étrangers au cours des dix prochaines années"*.

Pour trouver un compromis, le gouvernement du Québec va donc très rapidement relever des seuils de compétence concernant

les travailleurs qualifiés, mettre en place un nouveau dispositif d'accompagnement des immigrants pour faciliter l'intégration, et prendre en compte la connaissance et l'adhésion aux valeurs portées par le Canada et notamment les grands principes d'Égalité et de liberté individuelle qui sont inscrits dans la Constitution. C'est nouveau au Canada, c'est plus sensible au Québec, sauf que l'objectif est aussi comme ailleurs de gérer des cultures étrangères imprégnées de préceptes religieuses qui sont difficilement compatibles avec les valeurs de tolérance et des principes de laïcité.

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3582423/immigration-ces-3-raisons-pour-lesquelles-le-modele-canadien-est-inapplicable-en-france-integration-modele-justin-trudeau-jean-marc-sylvestre>